

COMMUNIQUE DE PRESSE

Étude sur la discrimination en Belgique et en Wallonie : analyse des positions sur le marché du travail selon le genre et la nationalité

Le travail est un élément central de l'intégration sociale des individus et un facteur déterminant de leur accès à la citoyenneté pleine et entière. Cependant, une batterie d'indicateurs statistiques convergents pour révéler l'ampleur des inégalités en termes d'accès à l'emploi. Par exemple, selon les données de l'OCDE, par référence à l'année 2011, le taux d'emploi des immigrés (52,6%) se situe à 11,1 points de pourcentage en dessous de celui des non-immigrés (63,7%). A l'inverse, le taux de chômage des immigrés (15,1%) est 2,6 fois supérieur à celui des natifs (5,8%). Comme on peut le supposer, ces statistiques masquent de grandes disparités selon les origines des migrants. Cette position très défavorable des travailleurs immigrés sur le marché du travail belge peut se traduire par leur marginalisation économique et engendrer ainsi un déficit d'intégration sociale et une dégradation des conditions de vie.

L'étude sur la discrimination à l'égard des personnes étrangères, commanditée par l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) et réalisée par le Dr. Nouria Quali du Centre METICES de l'Université Libre de Bruxelles, analyse les positions sur le marché du travail en Wallonie et dans les autres régions belges selon le genre et la nationalité.

Ce rapport dresse une double photographie statistique tout à fait intéressante de la situation des personnes étrangères sur le marché de l'emploi belge, à la fois selon la nationalité et selon le genre. La prise en considération de ces deux dimensions qui met en évidence le phénomène de cumul des inégalités constitue l'une des originalités de la recherche.

S'appuyant sur des données exhaustives et longitudinales de la population active au niveau des différentes régions belges, issues du datawarehouse « Marché du travail et protection sociale » de la Banque Carrefour de Sécurité Sociale, l'étude permet une lecture plus fine de la situation des personnes étrangères sur le marché de l'emploi.

Quels sont les grands enseignements de cette étude en termes d'inégalités d'accès au marché du travail ?

L'analyse des trois principaux indicateurs du marché du travail (le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage) confirme d'abord, comme cela a été mis en évidence par ailleurs, des positions différenciées et hiérarchisées selon la nationalité. Ce sont les Belges qui occupent les meilleures positions sur le marché de l'emploi, les ressortissants de l'UE, quant à eux, occupent une position médiane tandis que les étrangers non UE occupent les positions les plus précaires sur le marché de l'emploi.

En Wallonie, le taux d'emploi des Belges est le plus élevé avec 56,2%. *La situation sur le marché du travail est moins favorable pour les étrangers que pour les Belges, mais elle diffère de manière importante selon la nationalité des ressortissants de l'UE comme l'indique le tableau ci-dessous :*

Taux d'emploi par nationalité et sexe en Wallonie au 4^e trimestre 2007 en %

Nationalité 'base'	Femmes	Hommes	Total
Belgique	50,6	61,9	56,2
Nord de l'UE	38,1	59,9	50,5
Sud de l'UE	27,9	47,1	37,4
Est de l'UE	27,6	48,7	36,9
Turquie	6,5	40,5	23,4
Maroc	15,4	36,6	26,4
Congo-Kinshasa, Burundi, Rwanda	19,0	29,4	24,3
Total des nationalités	48,4	60,2	54,3

Source : BCSS "Applications de base", calcul METICES-ULB

Autre constat important : le marché du travail en Wallonie, comme dans les autres régions, est également ségrégué et hiérarchisé selon le sexe. **Les femmes sont en effet les moins bien loties sur le marché du travail, en particulier en Wallonie.** Par ailleurs, les écarts observés entre la situation des hommes et des femmes belges sur le marché de l'emploi ne font que s'accroître au sein de la population étrangère (voir tableau ci-dessus).

Une femme belge sur deux possède un emploi (50,6%). **Les ressortissantes turques connaissent le taux d'emploi le plus faible : seules 6,5% des femmes turques possèdent un emploi (contre 38,1% des femmes du Nord de l'Europe, 27,9% des femmes du Sud de l'Europe ou encore 15,4% des femmes marocaines).**

L'indicateur relatif au taux de chômage confirme ces premiers constats : Les taux de chômage des Turcs (33,6%) et des Marocains (26,0%) sont respectivement 2,6 fois et 2 fois plus élevés que celui des Belges (12,7%).

Un accès à l'emploi plus difficile pour les personnes étrangères

La fréquence du chômage est un bon indicateur pour mesurer les difficultés d'accès à l'emploi, en particulier le chômage de longue durée (c'est-à-dire lorsqu'une personne est sans emploi depuis plus de 12 mois).

On soulignera d'abord que la part du chômage de longue durée est en moyenne plus élevée à Bruxelles qu'en Wallonie et en Flandre, et ce, chez les deux sexes.

En Wallonie, la part relative des chômeurs de longue durée parmi l'ensemble des chômeurs est plus élevée chez les étrangers et chez les femmes. En 2007, parmi l'ensemble des femmes belges qui sont au chômage, **76,2% sont des chômeuses de longue durée contre 80,8% pour les femmes ressortissantes de l'UE du Sud.** On fera par contre remarquer, malgré un passage important pour nombre d'entre elles par une période de chômage, que la part relative des chômeuses de longue durée parmi les femmes turques (72,4%), marocaines (64,3%) et congolaises (50,6%) se situe en dessous de la moyenne régionale (74,6% des chômeuses en Wallonie sont des chômeuses de longue durée).

Dans quels types d'emploi retrouve-t-on majoritairement les personnes étrangères ?

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer la qualité de l'emploi et des conditions de travail (fréquence du temps partiel, du temps partiel de courte durée, du travail occasionnel...). Pour n'en citer qu'un, on retiendra l'emploi occasionnel et intérimaire qui est un bon indicateur de précarité de l'emploi. Ce régime de travail, dans les trois régions, est d'abord un phénomène plus masculin que féminin (excepté chez les Turcs où les femmes sont davantage exposées à ce type d'emploi) et touche plus les étrangers que les Belges et plus spécifiquement certaines nationalités : **Si l'emploi occasionnel et intérimaire concerne 2,0% de l'emploi total en Wallonie et touche 2,4% des hommes belges, il est 7 fois plus élevé chez les Turcs (13,8%) ou encore chez les ressortissants marocains (15,3%).**

Une forte ségrégation horizontale du marché du travail selon le sexe et la nationalité

L'emploi salarié des hommes est nettement moins concentré dans certains secteurs d'activité que celui des femmes. Les tendances observées dans les trois régions sont très similaires en termes de secteurs occupés et de hiérarchie, mais l'ordre des secteurs diffère légèrement.

En Wallonie, les femmes accèdent à une diversité de secteurs moins importante que les hommes : 76,4% des emplois salariés des femmes belges sont concentrés dans cinq secteurs d'activité alors que chez les hommes belges, les cinq premiers secteurs d'activité correspondent à moins de la moitié de l'emploi salarié (47,7%).

Le premier secteur d'activité de toutes les ressortissantes étrangères (sauf les Asiatiques pour qui le premier secteur d'activité est le secteur « hôtels restaurants » et représente un emploi salarié sur cinq) est le secteur « autres services fournis principalement aux entreprises ». Ce secteur comprend principalement le nettoyage industriel et la sélection et fourniture de personnel. Il concerne 17,6% de l'emploi salarié des ressortissantes de l'UE du Sud, 44,1% de l'emploi salarié des ressortissantes de l'UE de l'Est ou encore 51,7% de l'emploi salarié des femmes turques. Par contre, le premier secteur d'activité dans lequel on retrouve massivement les femmes belges est celui de la « santé et action sociale » qui représente un emploi salarié sur cinq (19,9%).

Chez les hommes, les étrangers sont surtout présents dans le secteur de la « construction » (en particulier les ressortissants de l'UE de l'Est, du Sud ainsi que les Turcs) et dans le secteur « autres services fournis aux entreprises », principalement les ressortissants marocains et africains. Ce constat est observé dans les trois régions.

Les taux de concentration des emplois sont cependant plus importants chez les ressortissants non UE (les Marocains ont un taux de concentration de 57,5%, les Turcs ont un taux de 59,1%, les Asiatiques un taux de 59,4% et les Africains un taux de 60,4%) que chez les Belges où le taux de concentration est de 47,7%.

Par contre, les salariés belges sont surtout présents dans les emplois du secteur public (administration, poste, enseignement, transport...) et dans le secteur bancaire.

Ces quelques résultats montrent que les inégalités liées à la nationalité ne touchent pas tous les étrangers de la même façon et qu'elles sont par ailleurs accentuées chez certains groupes.

Ces résultats nous poussent ensuite à nous interroger et à interroger les acteurs de terrain, les politiques... sur les actions à mettre en œuvre pour parvenir à une meilleure analyse et compréhension de la situation des personnes immigrées sur le marché du travail, des inégalités qui sont persistantes au sein de celui-ci, mais aussi des discriminations dont certains groupes d'individus font l'objet...

Ce rapport s'intègre dans le cadre d'un vaste programme de recherche mené par les chercheurs de l'IMEPS. Au cours de l'année en cours, l'IMEPS publiera plusieurs études sur le phénomène de discrimination à l'égard des immigrés et sur les attitudes négatives de l'opinion publique à l'égard des immigrés et de l'immigration.

Pour toute information complémentaire sur les statistiques présentées

Abdeslam Marfouk : a.marfouk@imeps.be ou 081/468-444



Cette nouvelle publication de l'IMEPS est téléchargeable sur le site internet www.imeps.be